

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 6 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **lundi 16 décembre 2024** à 20h00, à la salle du Conseil de la Maison Communale, Chaussée de Dinant 2, 5170 Profondeville.

Fait à Profondeville, le 05 décembre 2024

Le Directeur Général f.f.,

J. QUETS

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,



Le Bourgmestre,

L. DELIRE

Séance publique

Générale

1. Procès-verbal de la séance précédente.
2. Procès-verbal de la séance du 18 novembre 2024.
3. Prestation de serment de la Présidente du CPAS en tant que membre du Collège communal.

Secrétariat

4. "Je cours pour mon marathon, semi-marathon/j'améliore mon chrono, marathon - 10 km kick - 10+trail" – Contribution des participants – Frais d'inscription – Convention de volontariat.
5. Information relative aux approbations des décisions du Conseil communal.

Finances

6. Budget – Exercice 2025.
7. Confirmation de l'adhésion à la centrale d'achat du Centre Régional d'Aide aux Communes ayant pour objet l'octroi de crédits aux communes dans le cadre du Plan Oxygène mis en place par le Gouvernement wallon.
8. Réformation modification budgétaire 02/2024 – Service ordinaire.
9. Dotation communale à la Zone de police – 2025.
10. CPAS – Tutelle spéciale d'approbation relative au budget 2025.
11. Redevance sur l'occupation des salles communales – Adaptation des frais de fonctionnement.
12. Fabrique d'Eglise – Bois-de-Villers – 2025 – Budget
13. Fabrique d'Eglise – Lesve – 2025 – Budget
14. Fabrique d'Eglise – Arbre – 2025 – Budget

Patrimoine

15. Aménagement d'une zone d'immersion temporaire – Fonds de Nisme à Lustin – Acquisition d'une parcelle de terrain privée.

Environnement

16. Appel à projet "Relocalisation alimentaire" 2024 – Projet lauréat.
17. Budget participatif 2024 – Projets lauréats.

Marchés publics

18. 3P/897 Marchés publics – PNSPP – Budget extraordinaire – *Projet Smart Région Territoire Intelligent* – 2023 – Régulation chaufferie – Approbation des conditions et du mode de passation.
19. Aménagement d'une Zone d'immersion temporaire – Fonds de Nisme à Lustin – Projet 3P/898 ou 20240005 ou VEG 24-5340 – Approbation des conditions, de l'estimation et du mode de passation.

Mobilité

20. Règlement complémentaire de restriction de circulation – Rue des 7 Meuses – Excepté circulation locale.